

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 15 Présents : 9 Votants : 13 POUR : 13 CONTRE : / ABSTENTION : /	<u>L'an deux mille vingt-deux</u> <u>Le 07 décembre à vingt heures trente minutes</u> Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Vincent TISSOT. <u>Date de convocation</u> : Le 02 décembre 2022 <u>Secrétaire de séance</u> : Nadine CUSIN
<u>Présents</u> : Vincent TISSOT, Nadine CUSIN, André SEIFERT, Pascal GROSFORT, Odette LAUDE, Jérôme WAHL, Agnès RICHARD, Delphine BACHELLERIE, Estelle SIMONIN, <u>Absent(e)(s) avec procuration</u> : Thierry DEFFAYET, Virginie JACOTTET, Martin PHILIPPS, Cécile CASSOU-LENS <u>Absent(e)(s) sans procuration</u> : Gaël MENETRIER, Arnaud POLLET	

Délibération n° D22-37

Objet : DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC
ET VENTE DE LA PARCELLE n° 0B2907

Monsieur le Maire expose que Monsieur Yann OBERSON souhaite se porter acquéreur de la parcelle 0B2907 d'une surface de 19 m² qui jouxte sa parcelle cadastrée 0B1017. Constatant la désaffectation à l'usage public de la parcelle, il propose son déclassement. Enfin, il expose que le prix convenu pour cette cession est de 95 € par m², les frais d'acte notarié étant à la charge de l'acquéreur.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré,

- **ANNULE ET REMPLACE** la délibération D21-16 du 03/11/2021,
- **DECIDE à l'unanimité** du déclassement de la parcelle n° 0B2907,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches nécessaires pour acter la vente du terrain au prix convenu.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le Maire,
Vincent TISSOT



Certifiée exécutoire le 08/12/2022
Transmise en Sous-Préfecture le 08/12/2022
Affichée le 08/12/2022